17 sep 2005 -13:05

Situation de la dette de l'Etat fédéral à fin août 2005

Situation de la dette de l'Etat fédéral à fin août 2005

Situation de la dette de l'Etat fédéral à fin août 2005

Le Service Public Fédéral FINANCES, Trésorerie, communique ce qui suit :À la fin du mois d'août, la dette de l'Etat fédéral s'élevait à 281,81 mias EUR, soit : - 272,60 mias EUR concernant la dette émise ou reprise par l'Etat fédéral ;- 9,21 mias EUR concernant la dette de certains organismes pour laquelle l'Etat fédéral intervient dans les charges financières.L' endettement net du pouvoir fédéral (endettement brut, après déduction des placements financiers et titres en portefeuille) s'élevait à 272,83 mias EUR, ce qui représente une augmentation de 0,13 mia EUR par rapport au mois précédent.Cette évolution résulte (voir annexe) d'un solde net à financer pour le mois d'août de 0,11 mia EUR et de divers facteurs techniques à concurrence de 0,02 mia EUR.La Trésorerie signale que la dette peut évoluer assez fortement d'un mois à l'autre. L'évolution mensuelle ne reflète donc pas toujours l'évolution annuelle globale.En matière d'évolution de la dette pour le mois d'août 2005, les particularités suivantes peuvent être mentionnées :• Des obligations linéaires (OLO 283, échéance finale 15 mai 2006 ; OLO 294, échéance finale 28 septembre 2005) ont été rachetées pour un montant total de 0,13 mia EUR.• Les opérations de gestion (dépôts comme placements interbancaires et la prise en portefeuille d'OLO's, de certificats de trésorerie et de bons d'Etat) ont diminué de 0,29 mia EUR.Fin août 2005, la dette à moyen et long terme représente 88,1 % de l'encours de la dette émise ou reprise par l'Etat fédéral, contre 88,4 % fin août 2004. La dette en euros représente 98,7 % de cet encours, contre 98,6 % l'année passée à la même date.

Agence Fédérale de la Dette
Avenue des Arts 30
1040 Bruxelles
Belgique
+32 257 47082
http://www.debtagency.be

Jean Deboutte
Directeur Strategy, Risk Management & Investor Relations
+32 470 74 72 79
info@debtagency.be

© 2020 - news.belgium.be